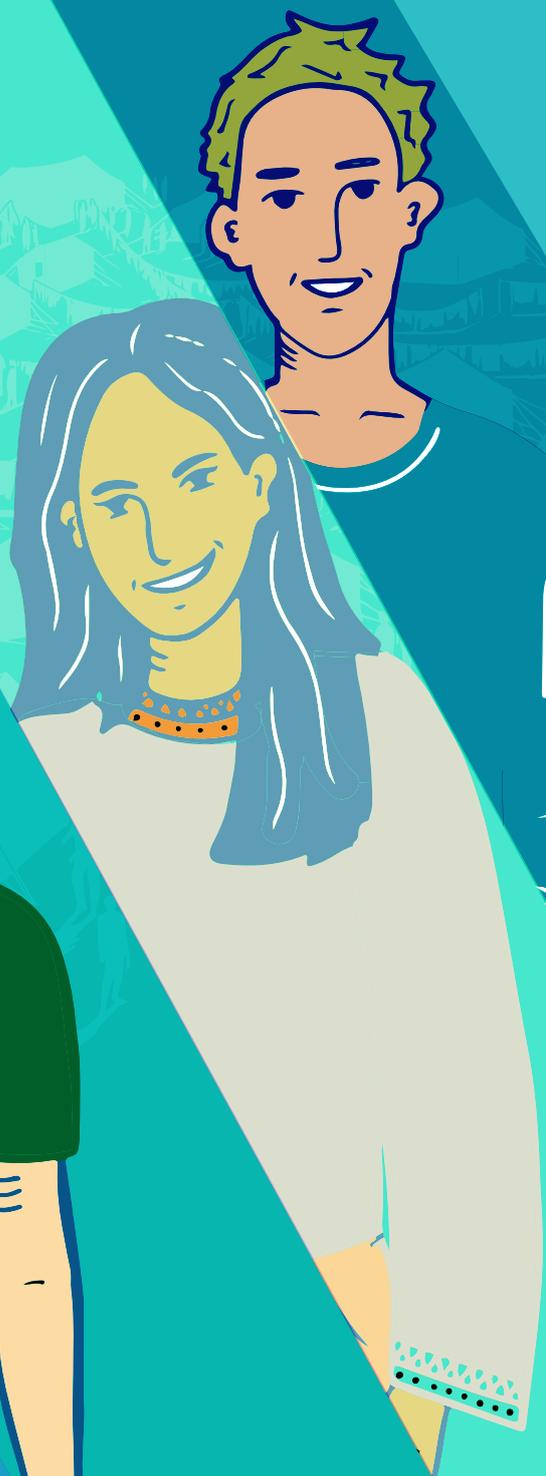


ECPAT International

STRATÉGIE DE PARTICIPATION DES ENFANTS

ET DES JEUNES

2024 - 2029



ECPAT International tient à remercier toutes les personnes ayant contribué à l'élaboration de cette stratégie, et en particulier les enfants et les jeunes qui ont participé aux consultations et partagé leurs idées, conseils et recommandations afin de rendre notre travail plus engageant pour eux et avec eux. Nous adressons notre gratitude aux enfants et aux jeunes impliqués par la Fundación Quitu Raymi et la Red de Organizaciones por la Defensa de los Derechos de la Niñez y Adolescencia – RODDNA en Équateur, Hintalovon Child Rights Foundation en Hongrie, Child Workers Concerned Centre (CWIN) au Népal, Kiota Women Health and Organization (Kiwohede) en République de Tanzanie, et Uganda Youth Development Link en Ouganda.

Nous remercions également tous les membres d'ECPAT qui ont partagé leur expérience, leurs ressources et leurs connaissances pour façonner cette stratégie, ainsi que tous les partenaires externes ayant participé aux entretiens dans le cadre de ce travail. Enfin, nous exprimons notre reconnaissance à tous les enfants à travers le monde et aux organisations qui contribuent chaque jour à construire un avenir plus sûr et meilleur pour tous.

Cette stratégie a été élaborée par Claire Cody, consultante externe pour ECPAT International, et Sendrine Constant, directrice de la recherche, de l'apprentissage et de la communication chez ECPAT International, en collaboration avec Daniel Mulati, responsable de la participation des enfants chez ECPAT International, avec le soutien de Haile Fabrega Martin.

Pour tout commentaire ou suggestion, veuillez contacter researchteam@ecpat.org

ECPAT International remercie pour leur soutien financier à ses objectifs organisationnels globaux : l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida) et la Fondation Oak. Les opinions exprimées dans ce document appartiennent uniquement à ECPAT International. Le soutien de ces donateurs ne constitue pas une approbation des opinions exprimées.

Conception graphique : Manida Naebklang

Citation suggérée :

ECPAT International. (2024) Stratégie de participation des enfants et des jeunes d'ECPAT International 2024-2029, Bangkok, ECPAT International

© ECPAT International, 2024.

Reproduction autorisée avec mention de la source : ECPAT International.

Publié par :

ECPAT International

328/1 Phaya Thai Road, Ratchathewi,
Bangkok 10400, THAÏLANDE.

Téléphone : +66 2 215 3388 | Courriel : info@ecpat.org | Site Internet : www.ecpat.org

Avant-propos

L'exploitation sexuelle des enfants est en augmentation dans le monde entier. Nous devons renouveler notre approche pour lutter efficacement contre ce crime.

Mais comment pouvons-nous être efficaces si nous n'impliquons pas les premiers concernés, les enfants ? Les filles et les garçons du monde entier semblent être assez âgés pour être exposés à la sexualité en ligne, pour se débrouiller seuls avec les dispositifs de sécurité des technologies, pour fréquenter des établissements éducatifs, sportifs, religieux et culturels dépourvus de culture et de politiques de protection et de sauvegarde des enfants, et pour être poussés à répéter sans cesse leurs expériences traumatisantes, dans le cadre de procédures judiciaires et sociales destinées à "servir" la justice et à lutter contre l'impunité. Toutefois, la plupart des adultes rejette l'idée de les impliquer dans la lutte contre l'exploitation sexuelle. C'est trop coûteux, trop compliqué, trop long, voire inapproprié. Cela comporte des risques ou pourrait les victimiser, les revictimiser, et ainsi de suite.

Dans un monde où nous, adultes et organisations, sommes passés maîtres dans l'art d'expliquer pourquoi il vaut mieux agir pour les enfants plutôt qu'avec eux, nous devons nous rendre à l'évidence que les approches habituelles ont échoué. Un facteur clé a été notre hésitation et notre réticence à impliquer les enfants en général, y compris les survivants, dans l'élaboration de stratégies de prévention et de réponse appropriées et adaptées. Une telle participation n'est pas seulement leur droit fondamental, c'est aussi un impératif pour garantir l'adéquation de ces stratégies avec leurs besoins.

ECPAT International entend faire preuve d'audace dans le domaine de la participation des enfants. Cela ne signifie pas que la participation des enfants soit imposée, que nous prenions des risques excessifs et que nous manipulions les enfants au profit de nos intérêts et au détriment de leur bien-être. Il s'agit d'un engagement à travailler dur pour créer les conditions nécessaires à une participation significative, responsabilisante, influente, systématique et sûre.

La présente stratégie détaille cet engagement à transformer une vision en orientations afin de garantir que les enfants ne subissent aucun préjudice, tout en promouvant les moyens de maximiser la participation des enfants à la lutte contre l'exploitation sexuelle, notamment pour les enfants eux-mêmes.

considèrent, en tant que jeunes, comme incapables de leur donner des conseils sur l'exploitation sexuelle.

Consultation avec les enfants, ECPAT



Guillaume Landry

Directeur exécutif - ECPAT International

Table des matières

Avant-propos

Introduction à la stratégie	1
Processus d'élaboration de la stratégie	3
À qui s'adresse cette stratégie ?	4
Pourquoi la participation des enfants et des jeunes est-elle importante ?	5
Reconnaître les obstacles et les défis liés à la participation des enfants et des jeunes, y compris des jeunes survivants, à la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants	7
Comprendre ce qu'est la participation des enfants	8
Priorités stratégiques clés d'ECPAT International et engagement à garantir la participation des enfants, y compris des jeunes survivants de l'exploitation sexuelle	10
UNE CULTURE DE LA PARTICIPATION : Favoriser une culture de la participation des enfants et des jeunes, y compris des jeunes survivants, au sein du Secrétariat et dans l'ensemble du réseau ECPAT	12
Éliminer les barrières à la participation grâce à des approches réflexives	12
Partager les apprentissages et établir un consensus et des principes au sein du réseau ECPAT et d'autres acteurs sur la manière dont les enfants et les jeunes, y compris les jeunes survivants, peuvent être impliqués de manière sûre et significative dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants	12
Assurer un soutien, des ressources et des délais adéquats pour garantir une participation significative des enfants et des jeunes	13
Promouvoir, renforcer et soutenir la durabilité des processus et mécanismes participatifs	13
UN PARTENARIAT POUR LE CHANGEMENT : Promouvoir et encourager les opportunités d'engagement et de collaboration pour lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants	15
Documenter et partager les apprentissages sur notre travail, celui de nos membres ECPAT et d'autres acteurs afin de soutenir et faciliter les modèles, processus et activités participatifs avec les enfants et les jeunes, y compris les jeunes survivants	15
Connecter les membres d'ECPAT et d'autres acteurs de la protection de l'enfance pour renforcer les capacités et enrichir les opportunités d'engagement significatif des enfants	15
Explorer les opportunités et partenariats pour connecter les jeunes activistes engagés sur cette question	16
PLAIDER POUR LE CHANGEMENT : Mobiliser et plaider en faveur d'un engagement plus large pour la participation des enfants et des jeunes, y compris des jeunes survivants, dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants	18
Impliquer les enfants et les jeunes dans l'élaboration des agendas	18/18
Générer des preuves et promouvoir la compréhension de l'importance et des bénéfices de la participation des enfants et des jeunes	18
Plaider pour que les adultes en position de pouvoir écoutent et accordent l'importance nécessaire aux besoins et perspectives des enfants et des jeunes, y compris des jeunes survivants	19
S'appuyer sur les données probantes générées avec les enfants et les jeunes survivants pour orienter notre plaidoyer	19
TESTER, APPRENDRE ET PARTAGER : Expérimenter et tester des modèles d'engagement transformateurs avec les enfants, y compris les jeunes survivants, apprendre des enfants et avec eux, et partager nos apprentissages à travers les différents secteurs afin de lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants	21
Piloter et tester de nouvelles approches	21
Consacrer du temps et des ressources au développement de modèles de participation plus inclusifs pour les groupes d'enfants susceptibles de rencontrer des obstacles supplémentaires	21
Développer des partenariats techniques et financiers pour soutenir et promouvoir les solutions proposées par les enfants	22

Introduction à la stratégie

ECPAT International est le plus grand réseau d'influence au monde entièrement dédié à la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants. Il compte 125 organisations de la société civile dans 104 pays.

ECPAT International a une longue histoire d'action progressiste dans la réalisation du droit à la participation des enfants et des jeunes¹, y compris les jeunes survivants de l'exploitation sexuelle des enfants. Ce travail a débuté en 1997 lors de la Déclaration de Stockholm et de son Programme d'action. Depuis lors, ECPAT a fait preuve d'audace dans la mise en œuvre de nouveaux projets et modèles créant des espaces et des possibilités pour les enfants et les jeunes d'informer et d'influencer les actions au sein de l'organisation et dans le secteur au sens large. Il s'agit notamment d'un travail novateur avec les jeunes survivants dans le cadre du **Youth Partnership Project (YPP)**, qui vise à garantir que les voix des victimes et survivants de l'exploitation sexuelle des enfants soient prises en compte dans les politiques, la législation, les programmes et les pratiques aux niveaux local, national, régional et international, ainsi que la mise en place du **Comité Consultatif des Enfants et des Jeunes d'ECPAT International (EIYAC)**.

Plus récemment, ECPAT International a développé de nouvelles méthodologies pour donner la priorité et mettre les voix des jeunes survivants, y compris des garçons, au centre de la recherche. ECPAT International a également créé des opportunités afin que les enfants et les jeunes du monde entier contribuent à des conversations clés sur la façon d'assurer la sécurité et la sauvegarde des enfants en ligne et hors ligne. En faisant le point sur notre travail en matière de participation des enfants et des jeunes au cours des 30 dernières années, nous avons pu réfléchir aux résultats obtenus et identifier

certains des blocages qui ont pu entraver ce qui était une trajectoire radicale et progressive vers le renforcement de la participation des enfants et des jeunes dans le domaine de l'exploitation sexuelle des enfants. Le processus d'élaboration de cette stratégie nous a permis de réfléchir non seulement à notre apprentissage interne, mais aussi de comprendre le contexte extérieur actuel.

Tout au long de ce processus, il est devenu évident qu'il existe une reconnaissance croissante du fait que la participation des personnes directement concernées par une problématique donnée ne relève pas simplement d'une option souhaitable, mais bien d'un droit, d'un choix et d'une nécessité absolus. Nous avons identifié plusieurs tendances clés qui ont contribué à façonner notre position

- » Les acteurs du secteur international de la protection de l'enfance cherchent à repousser les limites de la « participation des enfants ». Ils réimaginent et repensent le rôle que nous, en tant que professionnels adultes, devons jouer pour faciliter et soutenir les enfants et les jeunes dans la défense de leurs droits, en passant d'un travail pour les enfants à un travail avec eux.
- » Le secteur des droits de l'enfant, y compris la communauté académique, reconnaît de plus en plus les avantages de la recherche participative et la valeur du savoir issu de la pratique. Ces approches sont identifiées comme des leviers essentiels pour décoloniser la production des connaissances et remettre en question l'« adultisme » – l'oppression subie par les enfants et les jeunes de la part des adultes.

1 ECPAT définit un jeune comme une personne âgée de moins de 24 ans, conformément aux critères des Nations Unies. Un enfant est une personne âgée de moins de 18 ans.

- » Dans le secteur au sens plus large, englobant l'esclavage moderne, la traite des êtres humains et les violences sexuelles et basées sur le genre, on observe un intérêt croissant et une reconnaissance accrue de l'importance et de la valeur de l'engagement auprès des survivants adultes de diverses formes de violences sexuelles subies durant l'enfance.
- » La communauté des donateurs a également exprimé son intérêt et son engagement à soutenir des programmes menés par des enfants, des jeunes et des survivants afin de lutter contre les violences sexuelles subies durant l'enfance.
- » The donor community have also expressed interest and a commitment to supporting child and youth-led and survivor-led programmes to address childhood sexual violence.
- » Divers mouvements sociaux, tels que #MeToo, ont démontré le pouvoir des réseaux sociaux en tant qu'outil de mobilisation et d'activisme contre les violences sexuelles.
- » De nouveaux mouvements influents et des réseaux mondiaux se développent, en ligne comme hors ligne, menés par des survivants adultes d'abus sexuels dans l'enfance ainsi que par des enfants qui s'engagent à changer les choses et à défendre leurs droits.

Bien que nombre des mouvements sociaux mentionnés précédemment aient reçu davantage d'attention dans les pays du Nord, il existe de nombreux mouvements locaux au niveau communautaire, ainsi que des exemples inspirants de résilience, de résistance et de solidarité face aux violences sexuelles subies durant l'enfance dans les pays du Sud.²

Bien que divers cadres relatifs à l'efficacité et à la qualité de l'aide aient intégré, depuis des décennies, les principes de redevabilité et de participation des individus et des groupes exposés à un risque ou directement affectés par un problème, leur mise en œuvre

effective, en particulier lorsqu'il s'agit des enfants, est restée insuffisante. L'évolution du contexte apporte une dynamique nouvelle visant à renforcer l'application concrète de ces principes et à garantir que ceux qui cherchent à soutenir les enfants et à protéger leurs droits s'engagent de manière systématique et significative auprès d'eux, y compris auprès de jeunes survivants, à chaque étape des projets : de leur identification et conception à leur mise en œuvre et leur évaluation.

Par ailleurs, les enfants et les jeunes réclament de plus en plus activement une participation véritable aux processus décisionnels sur les questions qui les concernent.

ECPAT International, en tant que réseau mondial axé sur la prévention de l'exploitation sexuelle des enfants, est bien placé pour s'adapter à cet environnement en mutation et jouer un rôle clé dans la réalisation des droits des enfants et des jeunes à s'informer et à influencer la prise de décision pour lutter contre ce phénomène. Nous sommes en position idéale pour contribuer à cette nouvelle vision de la manière dont les enfants et les jeunes, y compris les jeunes survivants, peuvent jouer un rôle essentiel en nous aidant à comprendre le monde en constante évolution de l'exploitation et à concevoir et façonner des réponses adaptées à leurs besoins. En faisant cela, nous pouvons aussi créer de nouveaux mécanismes qui nous permettent, en tant que professionnels adultes, de soutenir les enfants et les jeunes et de les aider à développer les compétences et les capacités dont ils ont besoin pour défendre leurs droits et influencer les actions d'aujourd'hui et de demain afin de répondre aux problématiques qui les concernent.

2 Voir Bourke, J. (2022) *"Disgrace : Global Reflections on Sexual Violence"*. Reaktion Book.



Processus d'élaboration de la stratégie

ECPAT International et ses membres ont une longue histoire de plaider pour le droit des enfants et des jeunes à être entendus sur les questions liées à l'exploitation sexuelle des enfants. Afin de s'appuyer sur cette base solide et de tirer les enseignements des expériences et initiatives passées, plusieurs mesures ont été prises pour élaborer une première ébauche de la stratégie, notamment :

- » Une cartographie interne du travail de participation des enfants et des jeunes mené par ECPAT International ;
- » Un examen rapide des tendances du secteur ayant un impact sur la participation des enfants aux questions qui les concernent, en particulier en matière de prévention et de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants ;
- » Des entretiens avec trois anciens collègues du Secrétariat d'ECPAT ayant joué un rôle clé dans les premières phases du travail de participation des enfants et des jeunes ;
- » Treize entretiens avec du personnel de membres d'ECPAT issus de différentes régions ;
- » Une enquête complétée par 52 organisations membres d'ECPAT, représentant toutes les régions

Cette stratégie est principalement destinée au Secrétariat et définit les priorités ainsi que les actions que nous pouvons entreprendre pour renforcer et améliorer la culture de la participation des enfants et des jeunes. Bon nombre de ces actions visent à développer nos propres connaissances et capacités, ainsi qu'à soutenir celles de nos membres, afin de

créer des environnements plus favorables à la participation des enfants et des jeunes à l'avenir.

Les enfants et les jeunes ont un rôle central à jouer pour nous aider à comprendre ce dont nous avons besoin pour créer de meilleurs espaces et opportunités de participation pour eux. Nous étions particulièrement intéressés par leurs retours sur les aspects suivants :

- » La manière dont ils aimeraient être impliqués dans les futurs travaux sur l'exploitation sexuelle des enfants ;
- » Le type de soutien ou de ressources qui les aideraient à s'engager ;
- » Quels enfants et jeunes devraient être impliqués ;
- » À quoi ressemblerait, selon eux, un environnement favorable à leur participation ;
- » Tout autre élément qu'ils souhaitaient partager avec nous sur la participation des enfants et des jeunes.

Nous avons donc invité les membres ayant réalisé un exercice de cartographie dans le cadre de ce processus, et ayant indiqué qu'ils travaillaient avec un groupe de jeunes, à organiser un atelier avec des enfants pour explorer ces sujets.

Cinq membres d'ECPAT ont accepté de coordonner ce processus dans les pays suivants : Népal, Tanzanie, Équateur, Ouganda et Hongrie. Au total, 71 enfants et jeunes ont participé à ces consultations.

Sur la base des retours recueillis lors de ces échanges, la première version complète de la stratégie a été élaborée.

À qui s'adresse cette stratégie ?

Cette stratégie a été principalement élaborée pour le **Secrétariat d'ECPAT** afin d'orienter notre travail au cours des cinq prochaines années. Elle vise à définir notre engagement en précisant les actions que nous mettrons en œuvre en tant que Secrétariat pour soutenir l'implication significative des enfants et des jeunes dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants. Elle sert également de document clé pour nous guider dans nos décisions concernant les futurs projets et actions de manière plus générale.

Cette stratégie a un impact sur l'ensemble du réseau et communique ainsi aux membres d'ECPAT comment, et de quelles manières, nous chercherons à apprendre d'eux et à les soutenir dans le renforcement de leurs propres pratiques participatives avec les enfants et les jeunes.

Cette stratégie s'adresse également aux **enfants et aux jeunes avec lesquels nous collaborons**. Elle peut être utilisée pour nous demander des comptes sur les engagements que nous avons pris en matière de renforcement de leurs droits à la participation.



Pourquoi la participation des enfants et des jeunes est-elle importante ?

Les enfants ont le droit d'être entendus. En vertu de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CDE), les enfants de moins de 18 ans ont le droit d'exprimer leurs opinions et de voir celles-ci prises en compte. L'article 12 de la convention est souvent désigné comme l'article sur la « participation », mais d'autres articles sont également essentiels pour garantir ce droit. Cela inclut l'article 13 sur l'accès à l'information, ainsi que les articles 14 à 17, qui définissent les droits à la liberté de pensée, d'association, de vie privée et d'accès à différentes formes d'information. Le droit à la participation est à la fois un principe fondamental à défendre et promouvoir, ainsi qu'un droit procédural permettant la réalisation d'autres droits.

Le troisième Protocole facultatif à la CNUDE permet et encourage les enfants et les organisations dirigées par des enfants à soumettre des rapports et des plaintes concernant les violations de leurs droits en vertu de la Convention. Dans son Observation générale n° 12 (2009) sur le droit de l'enfant à être entendu, le Comité des droits de l'enfant reconnaît explicitement le rôle des organisations dirigées par des enfants et des représentants d'enfants dans le processus de rapport. Au paragraphe 131 de cette observation générale, le Comité "accueille avec satisfaction les rapports écrits et les informations orales complémentaires présentés par les organisations d'enfants et les représentants des enfants dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des droits de l'enfant par les États parties, et encourage les États parties et les ONG à aider les enfants à présenter leurs vues au Comité".

Les recherches émergentes illustrent la « valeur ajoutée » du travail avec les enfants et les jeunes en général. Cela comprend des bénéfices potentiels pour les enfants et les jeunes eux-mêmes, en améliorant en offrant

des opportunités de réflexion critique et de prise de conscience.

Il convient de noter que nombre de ces résultats sont également en accord avec les principes identifiés comme essentiels dans les approches sensibles aux traumatismes, notamment le principe de promotion de l'autonomisation, de la voix et du choix. Cela constitue donc une raison supplémentaire pour laquelle il est essentiel de garantir des opportunités de participation, y compris pour les jeunes survivants. De plus, les enfants qui sont encouragés à s'exprimer sont mieux outillés pour agir afin de contester les atteintes à leurs droits, ce qui est crucial, même si la responsabilité de leur protection incombe aux adultes.

Cela peut également contribuer à l'amélioration des services grâce aux connaissances et aux points de vue uniques des enfants, y compris lorsqu'ils sont eux-mêmes utilisateurs de ces services. La participation des enfants renforce aussi l'obligation de rendre des comptes des professionnels et des organisations qui travaillent avec eux, y compris les survivants. Travailler de manière significative et collaborative avec les enfants et les jeunes favorise l'efficacité et l'impact, contribue au développement de nouvelles idées et garantit que les enfants et les jeunes puissent exercer leurs droits de manière sûre et valorisante. En fin de compte, offrir aux enfants et aux jeunes des espaces pour influencer les décisions permet de remettre en question la culture du silence et la stigmatisation qui entourent et perpétuent l'exploitation sexuelle des enfants.³

Les réponses aux enquêtes menées auprès de nos membres confirment ces conclusions. Ils ont indiqué que la participation des enfants et des jeunes avait non seulement bénéficié directement à ces derniers, mais qu'elle avait également profité à leurs propres

3 Cody, C. et al (2023) *How might participation rights support protection rights in the context of child sexual abuse and exploitation?* (à paraître)

équipes et conduit à une amélioration des services et des programmes, ce qui a à son tour favorisé une meilleure implication des enfants et des jeunes. Un certain nombre de répondants ont également souligné que ce travail avait entraîné un changement culturel positif au sein des communautés dans lesquelles ils travaillent. Cela inclut des adultes qui commencent à reconnaître les capacités des enfants et des jeunes et l'importance de créer des opportunités de participation et d'influence, en prenant en compte et en agissant sur leurs opinions lorsque cela est approprié.



En tant que filles, garçons et adolescents, nous aimons apprendre, et lorsqu'il s'agit de nos droits, c'est encore plus intéressant. Cependant, le manque d'information et le peu d'espaces de participation ludiques

font que les enfants et les adolescents ne montrent pas beaucoup d'intérêt.

Consultation des enfants, ECPAT

Lansdown (2018), en se concentrant sur les adolescents, expose un argument puissant en faveur de la participation comme moyen de renforcer leur protection :

*Avoir à la fois le droit et l'espace pour être entendu en toute sécurité constitue un puissant levier pour contester les situations de violence, d'abus, de menace, d'injustice ou de discrimination. Dans de nombreuses sociétés, les adolescents n'ont aucun moyen de signaler les abus et, de toute façon, craignent que, s'ils le font, ils ne soient pas crus ou qu'ils soient davantage punis. Ce silence imposé aux adolescents protège les agresseurs en toute impunité. **Construire une culture de la prise de parole, accompagnée de canaux efficaces pour le faire (des mécanismes de plainte et de réparation), permettra aux adolescents de dénoncer et d'exposer les violations de leurs droits. Les adultes ne peuvent agir pour protéger les adolescents que s'ils comprennent leurs préoccupations et les risques auxquels ils sont confrontés – et bien souvent, seuls les adolescents peuvent fournir ces informations.***⁴



4 Lansdown, G (2018) Un cadre conceptuel pour mesurer la participation des adolescents, New York : Unicef



Reconnaître les obstacles et les défis liés à la participation des enfants et des jeunes, y compris des jeunes survivants, à la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants

Si la participation des enfants et des jeunes est si précieuse, pourquoi ne voyons-nous pas plus d'exemples concrets dans le secteur de la protection de l'enfance ? Il est important de reconnaître que créer des espaces sûrs, significatifs, inclusifs et sensibles au genre pour que les enfants et les jeunes, y compris les jeunes survivants et les enfants en situation de handicap, puissent être entendus n'est pas toujours simple. Cela demande du temps, une réflexion approfondie, une planification minutieuse et des ressources. De nombreux obstacles et défis existent, et ceux-ci varient selon le contexte local. Il est donc de notre responsabilité, en tant qu'adultes, d'évaluer si les conditions pour une participation sûre, significative et éthique des enfants et des jeunes sont réunies, ou de déterminer comment soutenir à la fois leur droit à la protection et à la participation.

Créer ces espaces sûrs pour parler spécifiquement des abus et de l'exploitation sexuelle des enfants est encore plus difficile. Dans toutes les sociétés, parler de sexualité, et en particulier d'abus et d'exploitation sexuelle des enfants, reste tabou et entouré d'une forte stigmatisation. Aborder ces sujets avec les enfants en général, et avec les survivants en particulier, soulève de nombreuses complexités. Parmi celles-ci figurent les risques et préoccupations liés à l'impact potentiel de leur engagement sur leur processus de rétablissement. Il existe des craintes selon lesquelles leur participation pourrait entraîner une revictimisation ou accentuer la stigmatisation et la discrimination. Ainsi, bien qu'il existe de nombreux avantages potentiels, des tensions et des risques sont inévitablement liés à la participation des enfants et des jeunes sur cette question.

En consultation avec nos membres, nous avons identifié les principaux obstacles et défis à la participation significative des enfants et des jeunes :

- » Des défis pratiques et logistiques affectant la capacité à rassembler les jeunes et à garantir l'inclusivité ;
- » Des attitudes et croyances limitantes chez les adultes concernant les connaissances, l'expérience et les capacités des enfants ;
- » L'absence d'une compréhension commune de ce qu'est la participation et de ce qu'elle implique ;
- » Un manque de ressources financières et humaines ;
- » La réticence des professionnels et leurs craintes d'ouvrir des discussions sur l'abus et l'exploitation sexuelle des enfants, en raison des préoccupations éthiques et de protection qui y sont associées.

Certaines de ces barrières, comme le changement des attitudes négatives et des croyances des adultes sur la participation des enfants et des jeunes, nécessitent du temps pour être surmontées. D'autres obstacles, en revanche, peuvent être levés grâce à des échanges de connaissances et des discussions, en apprenant des expériences d'autres acteurs qui ont réussi à surmonter ces défis. C'est dans ce cadre que le réseau ECPAT peut tirer parti de sa taille, de sa diversité et de la richesse de ses expériences.

Avec cette stratégie, nous visons à mettre en place des mesures pour surmonter certains de ces obstacles en nous engageant fermement, en développant une expertise technique, en favorisant le travail collaboratif et en influençant les pratiques afin que les personnes responsables de la protection des enfants et des jeunes disposent des connaissances, compétences, ressources et de la volonté nécessaires pour créer les conditions, espaces et mécanismes favorisant une participation significative des enfants et des jeunes.



Comprendre ce qu'est la participation des enfants

La participation des enfants est définie par le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies comme **'des processus continus, qui comprennent le partage d'informations et le dialogue entre enfants et adultes, sur la base du respect mutuel, et par lesquels les enfants peuvent apprendre comment leurs vues et celles des adultes sont prises en compte et influent sur le résultat de ces processus.'**⁵

Dans le cadre de ce document, le terme « participation » fait référence à l'implication des enfants et des jeunes dans la prise de décision sur des questions qui affectent leur vie et celle des sociétés dans lesquelles ils vivent. Plus précisément, cela inclut leur rôle dans la proposition, la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des stratégies et des activités visant à mettre fin à l'exploitation sexuelle des enfants.

ECPAT s'inspire de divers modèles de participation et continuera à explorer des approches existantes et nouvelles afin d'impliquer les enfants de manière plus systématique, significative et sécurisée.

L'un des modèles actuellement utilisé par ECPAT est le **Modèle de participation de Lundy**,⁶ qui s'appuie sur l'article 12 de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant et se compose de quatre éléments principaux :

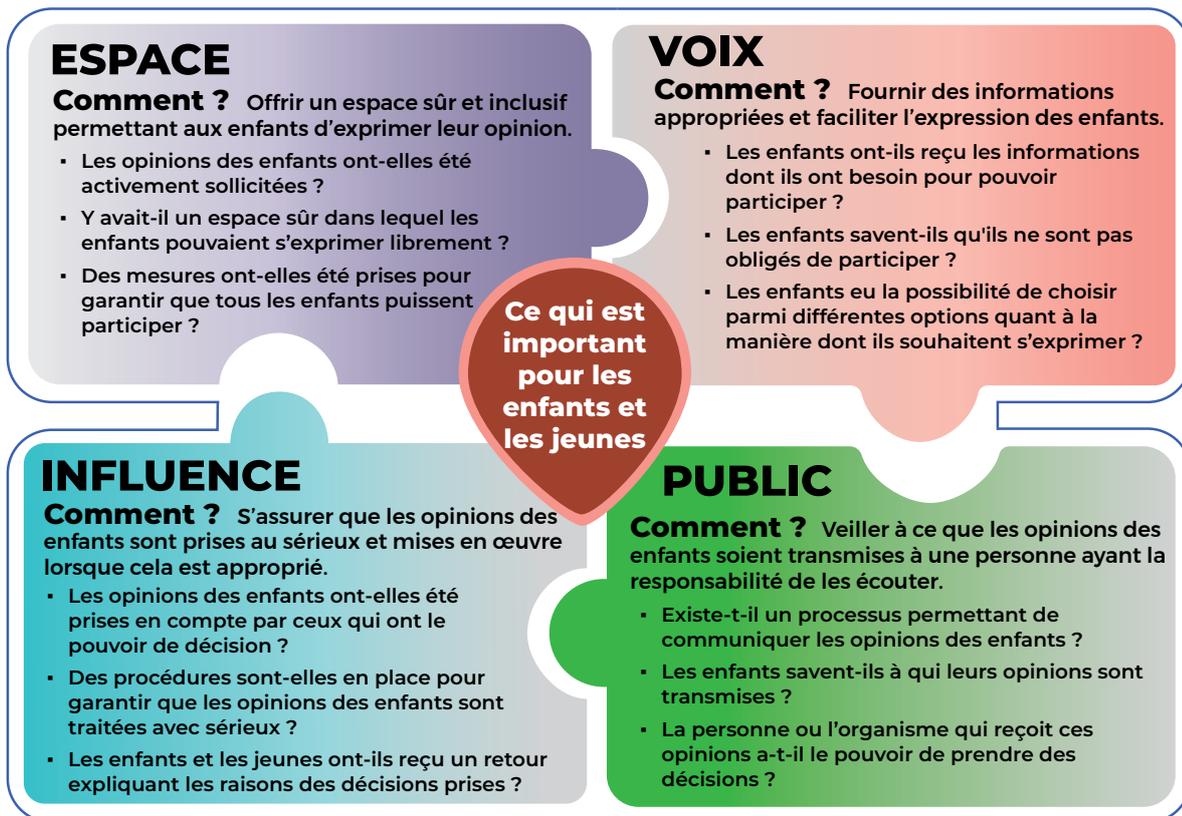
- ESPACE :** Les enfants doivent avoir des opportunités sûres et inclusives pour former et exprimer leur opinion.
- VOIX :** Les enfants doivent être accompagnés pour pouvoir exprimer leur opinion.
- PUBLIC :** Leur opinion doit être écoutée.
- INFLUENCE :** Leur opinion doit être prise en compte et mise en œuvre lorsque cela est approprié.



5 Comité des droits de l'enfant des Nations unies (2009) "Observation générale n° 12 : Le droit de l'enfant d'être entendu" (Comité des droits de l'enfant des Nations unies : Genève)

6 Lundy, L. (2007) 'Voice is not enough : Conceptualiser l'article 12 de la Convention des Nations Unies sur la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Rights of the Child', British Educational Research Journal, Vol. 33, No. 6, pp. 927-42.

Liste de vérification pour le modèle de participation des enfants de Lundy



Ce modèle nous aide à structurer la manière dont ECPAT prévoit actuellement d'impliquer de manière significative les enfants et les jeunes. Cela passe par le soutien à des opportunités sûres et pertinentes de participation, le renforcement des capacités des enfants à exprimer leurs opinions de la manière qu'ils choisissent et avec laquelle ils se sentent à l'aise, mais aussi par un travail auprès des détenteurs d'obligations afin de les préparer à recevoir et à prendre en compte les opinions des enfants, même lorsqu'elles ne correspondent pas aux conceptions des adultes.

Nous nous engageons également à garantir notre propre responsabilité, ainsi que celle des autres, vis-à-vis des opinions et de la participation des enfants.

À mesure que notre travail évolue et que de nouvelles approches sont testées, ECPAT pourrait réévaluer les modèles utilisés afin de mieux correspondre à son domaine d'action, à ses principes, à ses valeurs et au contexte en constante évolution.

Priorités stratégiques clés d'ECPAT International et engagement à garantir la participation des enfants, y compris des jeunes survivants de l'exploitation sexuelle des enfants

Au cours des cinq prochaines années, en tant qu'organisation, nous **approfondirons notre compréhension et illustrerons notre engagement** envers la participation des enfants et des jeunes, y compris celle des jeunes survivants. Dans le cadre de cet engagement, nous veillerons à **promouvoir et à mettre en pratique des approches sûres, significatives, inclusives, sensibles au genre et adaptées au contexte, garantissant que la participation des enfants et des jeunes, y compris des jeunes survivants**, leur apporte des bénéfices et contribue à des changements positifs pour tous les enfants et pour la société en général.

En tant que Secrétariat, nous **testerons de nouvelles approches et stratégies** afin d'aider notre équipe et nos membres à **partager, apprendre, réfléchir et accéder à différents types d'orientations et de soutien**. Nous tirerons parti de l'expertise existante dans ce domaine, notamment celle des enfants et des jeunes avec lesquels nous travaillons, de nos membres ECPAT et d'acteurs externes. Cela signifie que nous nous assurerons que notre personnel et nos membres sont bien formés aux approches de participation des enfants sensibles au genre, en comprenant comment nos propres biais inconscients sur les enfants et le genre influencent la participation et peuvent nous aider à progresser vers une plus grande équité de genre. L'objectif est de renforcer les processus et pratiques participatives lorsque nous interagissons, individuellement ou collectivement, avec les enfants et les jeunes avec lesquels nous travaillons.

Nous prendrons des décisions audacieuses – La participation des enfants exige une remise en question profonde et radicale du statut des enfants et de la nature de la relation adulte/enfant. Elle implique une responsabilité accrue des adultes pour permettre la participation

des enfants et suppose un partage du pouvoir. Il peut arriver que des opportunités ou des demandes nous amènent à coordonner la participation des enfants et des jeunes dans des conditions qui ne permettent pas de garantir des standards éthiques élevés en raison de délais serrés, de budgets limités ou de processus inadéquats. Dans ces contextes, nous examinerons avec une extrême prudence ces opportunités et chercherons à trouver un équilibre entre les droits des enfants à la protection et à la participation. Nous veillerons à leur offrir des occasions d'être impliqués et consultés, tout en plaidant pour que cela soit fait dans des cadres sûrs et éthiques.

Nous serons ouverts à être influencés par les opinions des enfants – Être audacieux signifie également que nous prendrons en compte avec courage les opinions, idées et points de vue des enfants, même lorsqu'ils remettent en question certaines de nos conceptions d'adultes. Nous favoriserons des échanges sains et valorisants, des discussions ouvertes et une prise en compte sérieuse de leurs perspectives. Cela implique aussi que nous remettrons en question les biais conscients et inconscients à l'égard des enfants, y compris en matière de genre.

Nous aborderons les sujets difficiles de front – Nous mettrons en lumière les réalités vécues par les enfants dans les débats, même lorsque leurs opinions peuvent être perçues comme dérangeantes, controversées ou taboues. Nous chercherons, en collaboration, des solutions aux défis et obstacles persistants dans les différents contextes où nous travaillons. Nous concentrerons nos efforts sur le **développement d'actions durables et sur l'intégration systématique de la participation des enfants et des jeunes**, afin que cette approche devienne un élément fondamental de notre travail plutôt qu'un simple ajout pouvant être retiré à tout moment.

Vue d'ensemble de la stratégie de participation des enfants et des jeunes d'ECPAT



GARANTIR LA PARTICIPATION DES ENFANTS, Y COMPRIS DES JEUNES SURVIVANTS DE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS

Culture de la participation

- Lever les obstacles à la participation
- Remettre en question les biais de genre ; intégrer l'équité de genre
- Partager les apprentissages et construire un consensus sur les principes
- Assurer un soutien, des ressources et des délais adéquats pour la protection et l'accompagnement
- Promouvoir, renforcer et garantir la durabilité des processus et mécanismes participatifs

Partenariat pour le changement

- Documenter et partager les apprentissages sur les processus participatifs
- Connecter les membres d'ECPAT et d'autres acteurs pour favoriser l'apprentissage et le renforcement des capacités
- Explorer les opportunités permettant de mettre en contact les enfants et les jeunes activistes

Plaidoyer pour la participation des enfants

- Impliquer les enfants et les jeunes dans l'élaboration des agendas
- Produire des données probantes et promouvoir la compréhension de la participation des enfants
- Encourager les décideurs à prendre en compte les perspectives des enfants
- S'appuyer sur des preuves issues des expériences des enfants et des jeunes survivants pour mener les actions de plaidoyer

Tester, piloter et promouvoir

- Expérimenter et tester de nouvelles approches
- Dédier du temps et des ressources pour des modèles de participation plus inclusifs
- Développer des partenariats (techniques et financiers) pour soutenir et promouvoir les solutions proposées par les enfants



UNE CULTURE DE LA PARTICIPATION : Favoriser une culture de la participation des enfants et des jeunes, y compris des jeunes survivants, au sein du secrétariat et dans l'ensemble du réseau ECPAT

Éliminer les barrières à la participation grâce à des approches réflexives

Nous reconnaissons que la participation des enfants est non seulement un droit, mais qu'elle apporte également des bénéfices à différents niveaux. Cependant, impliquer de manière significative les enfants et les jeunes implique aussi de reconnaître que de nombreux systèmes et structures existants dans nos sociétés oppriment et limitent les enfants, contribuent à leur exploitation sexuelle et réduisent au silence les jeunes survivants d'abus et d'exploitation sexuelle. Cela exige de nous, en tant qu'organisation, une humilité qui nous permet d'apprendre des enfants et avec eux, ainsi qu'une ouverture d'esprit pour remettre en question et problématiser ces systèmes et structures dominants qui privilégient les perspectives et décisions des adultes. Ces efforts doivent commencer par une réflexion interne et une remise en question de nos propres biais.

L'une des premières étapes de ce processus de transformation consiste à examiner nos propres valeurs, croyances, émotions, actions et comportements lorsque nous abordons la participation des enfants et des jeunes, y compris des jeunes survivants, ainsi que nos biais en matière de genre. Quelles sont nos préoccupations et nos craintes ? Quelles perceptions et quels biais influencent notre manière d'impliquer significativement les enfants dans la prise de décision ? Sommes-nous prêts à entendre des perspectives d'enfants et de jeunes qui ne correspondent pas aux nôtres ? Sommes-nous disposés à être remis en question sur notre compréhension des problèmes et des solutions les plus efficaces ? Grâce à cette réflexion, nous identifierons, par des processus d'auto-évaluation, comment nous créons – ou ne créons pas – des espaces permettant

aux enfants et aux jeunes d'exprimer leurs opinions et préoccupations, et d'influencer l'agenda. Au niveau organisationnel, nous analyserons notre capacité à faciliter et soutenir en toute sécurité la participation des enfants et des jeunes, et comment nous pouvons mettre en avant leurs propres idées et initiatives pour influencer le secteur.

En nous appuyant sur des apprentissages internes et externes, nous développerons des outils et des guides de discussion pour explorer ces questions. Nous partagerons également ces ressources avec nos membres afin qu'ils puissent examiner leurs propres valeurs et normes, et réfléchir à la manière dont elles influencent – ou entravent – une participation significative des enfants et des jeunes

Partager les apprentissages et établir un consensus et des principes au sein du réseau ECPAT et d'autres acteurs sur la manière dont les enfants et les jeunes, y compris les jeunes survivants, peuvent être impliqués de manière sûre et significative dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants

Nous reconnaissons que les compréhensions de la participation des enfants et des jeunes varient au sein du réseau ECPAT. Il est donc essentiel de bâtir un consensus sur les conditions et modalités nécessaires pour soutenir cette participation, notamment celle des jeunes survivants et dans une approche sensible au genre. La participation des enfants et des jeunes peut avoir des conséquences positives comme négatives pour ceux qui y prennent part. Il est donc crucial de définir ce que nous entendons par participation des enfants et des jeunes et d'assurer une compréhension commune des principes fondamentaux, notamment pour la mise

en œuvre de mesures de protection et de directives éthiques adaptées, en particulier pour les jeunes survivants.

Nous reconnaissons que plusieurs membres ECPAT ont déjà développé leurs propres définitions, directives et méthodologies et que des initiatives sectorielles sont en cours pour établir de nouveaux principes et directives pour le travail avec les enfants, y compris avec les jeunes survivants. Nous engagerons donc un processus d'examen et de discussion avec nos membres afin de déterminer comment, en tant que réseau, nous souhaitons engager les enfants et les jeunes, dans une perspective sensible au genre. Étant donné la diversité des niveaux de participation au sein du réseau et les différentes manières dont nos membres interagissent avec les filles, garçons et jeunes survivants, en ligne et hors ligne, nous travaillerons à établir une compréhension commune tout en tenant compte de ces contextes variés et évolutifs. Nous initierons un processus collaboratif avec les membres d'ECPAT, les enfants et les jeunes avec lesquels nous travaillons, ainsi que d'autres parties prenantes, afin de développer une vision claire de ce que signifie une participation sûre, éthique, inclusive et sensible au genre dans différents contextes. Nous nous accorderons sur les principes et approches à adopter pour garantir une participation significative des enfants et des jeunes, y compris des jeunes survivants.

Assurer un soutien, des ressources et des délais adéquats pour garantir une participation significative des enfants et des jeunes

Depuis trop longtemps, le secteur a assimilé le « témoignage » ou le « récit personnel » à la « participation ». Bien que ces processus aient leur place et puissent être puissants, ils peuvent également poser problème et avoir un impact limité. Nous souhaitons donc plutôt travailler en collaboration avec les filles, les garçons et les jeunes, y compris les jeunes survivants, afin de comprendre et d'analyser les problèmes sous différents angles, et de formuler ensemble des solutions et des recommandations. Cela demande du temps et des ressources.

En réponse aux préoccupations des

membres d'ECPAT concernant la manière dont le manque de ressources et des délais trop courts constituent des obstacles à un engagement de qualité et réellement significatif des enfants et des jeunes, le rôle du Secrétariat sera de défendre cette participation et, si nécessaire, de s'opposer aux conditions qui ne permettent pas une implication appropriée. Nous refuserons d'adopter des approches qui imposent ce type de travail dans des délais irréalistes et avec des budgets et ressources insuffisants.

Conscients que l'expertise, le temps et les ressources financières peuvent constituer des obstacles majeurs à la mise en place d'une participation de qualité, le Secrétariat s'assurera que, lors de la soumission de demandes de financement incluant des éléments de participation, des budgets et des délais adéquats soient prévus. Cela doit, a minima, inclure des ressources permettant d'apporter tout soutien supplémentaire nécessaire pour maximiser la participation (par exemple, pour les enfants ayant des besoins spécifiques) et garantir que leur engagement et leur accompagnement se déroulent en toute sécurité et avec un soutien approprié. Cela signifie également prévoir des budgets pour permettre au personnel d'accéder à un accompagnement professionnel et à une supervision. Nous nous adresserons également à la communauté des donateurs afin de nous assurer que ces contraintes soient prises en compte dans l'élaboration et l'évaluation des propositions de financement.

Promouvoir, renforcer et soutenir la durabilité des processus et mécanismes participatifs

En nous alignant sur cette approche réflexive et en tenant compte des enseignements tirés de nos échanges avec les membres actuels d'ECPAT et d'anciens collègues, il est clair que nous devons également repenser notre approche des projets ponctuels de participation. Ces projets peuvent, bien sûr, apporter de la valeur et servir de catalyseurs pour ouvrir le dialogue avec les enfants et les jeunes, tout en offrant des opportunités de développer et de renforcer les pratiques participatives, ainsi que de tester différentes méthodologies et outils. Toutefois, une fois le financement épuisé ou lorsqu'aucun poste

financé n'est dédié à la coordination et à la direction de ce travail, les opportunités d'engagement pour les enfants et les jeunes deviennent souvent insoutenables. De nombreux acteurs du secteur des droits de l'enfant ont désormais compris que la participation significative des enfants et des jeunes ne peut se résumer à un projet ponctuel, à un comité consultatif jeunesse ou à un seul membre du personnel responsable de la participation des enfants. Pour être durable, la participation doit être intégrée et institutionnalisée au sein des structures et processus fondamentaux, afin de survivre aux cycles de financement incertains. Il sera donc prioritaire de Pour atteindre cet objectif, le secrétariat d'ECPAT donnera la priorité aux actions suivantes :

Le leadership est un élément clé dans la création d'une culture de participation. Toutefois, il est tout aussi important que chaque membre d'une organisation reconnaisse et comprenne la valeur, l'expertise et les perspectives uniques que les enfants et les jeunes apportent à notre travail. Comme l'ont souligné nos membres, une participation efficace des enfants et des jeunes conduit à des politiques, des programmes et des services plus pertinents, crédibles et, en fin de compte, plus efficaces. Il est essentiel que chacun comprenne ce que signifie offrir des opportunités de participation significative aux enfants et aux jeunes, car cela a un impact direct sur la prise de décision concernant les budgets, délais, ressources, méthodologies, processus, supervision et besoins en accompagnement, développement des capacités et protection.



Pour atteindre cet objectif, le secrétariat d'ECPAT donnera la priorité aux actions suivantes :

- » Ouvrir un dialogue interne au sein du Secrétariat pour explorer nos propres valeurs, croyances et culture, afin d'identifier les moyens d'améliorer notre approche et de créer des espaces permettant de faciliter et de soutenir la participation des enfants et des jeunes de différentes manières.
- » Intégrer des processus de suivi et d'évaluation pour examiner si notre travail et notre prise de décision prennent en compte les priorités, les besoins et les intérêts des enfants et des jeunes avec lesquels nous travaillons, y compris des jeunes survivants, et si nous respectons véritablement les normes éthiques et notre responsabilité envers eux.
- » Explorer différents modèles et approches permettant d'intégrer et de pérenniser les processus et mécanismes participatifs afin qu'ils résistent aux cycles de financement et à la « sortie » progressive des jeunes membres des groupes de participation.
- » Développer des outils et des guides basés sur nos expériences pour aider les membres d'ECPAT et d'autres professionnels à analyser et à mieux comprendre comment les visions et normes organisationnelles influencent la participation des enfants et des jeunes.



UN PARTENARIAT POUR LE CHANGEMENT : Promouvoir et encourager les opportunités d'engagement et de collaboration pour lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants

En reconnaissant la force que représente l'expérience et la diversité de ses membres, ECPAT, en tant que réseau, est bien placé pour être à l'avant-garde du développement de nouvelles méthodologies, processus et connaissances visant à impliquer de manière significative les enfants et les jeunes sur les questions liées à l'exploitation sexuelle des enfants. Ainsi, en plus de favoriser une culture d'apprentissage, de réflexion et d'engagement en faveur de la participation des enfants et des jeunes, nous soutiendrons également de nouvelles pratiques et approches qui ne se contentent pas d'écouter les enfants et les jeunes, mais qui permettent également de collaborer avec eux, de les mettre en relation et de soutenir les jeunes activistes et « acteurs du changement ».

Documenter et partager les apprentissages sur notre travail, celui de nos membres ECPAT et d'autres acteurs afin de soutenir et faciliter les modèles, processus et activités participatifs avec les enfants et les jeunes, y compris les jeunes survivants

Au cours des trois dernières décennies, le Secrétariat a collaboré avec les membres d'ECPAT à travers le réseau pour développer, soutenir et faciliter des initiatives innovantes permettant aux enfants et aux jeunes, y compris aux jeunes survivants, de prendre les devants, de développer leurs propres projets, de plaider pour le changement et de mener leurs propres recherches. Ces activités ont généré des enseignements précieux. Bien que ces apprentissages aient été en grande partie documentés, ils se perdent souvent lorsque les personnes quittent le réseau, comme c'est fréquemment le cas dans les organisations. Nous savons qu'une culture de réflexion et d'apprentissage est essentielle pour créer des espaces sûrs où les enfants et les jeunes peuvent discuter de sujets sensibles. Ceux

qui travaillent dans ce domaine continuent d'apprendre, de s'adapter et d'évoluer dans leur manière de concevoir et de faciliter ce travail. Il est donc essentiel d'intégrer une culture de réflexion, d'apprentissage et de développement pour soutenir ce travail parfois complexe.

Nos échanges ont révélé que plusieurs de nos membres ont développé leurs propres modèles uniques de participation des enfants et des jeunes. Certains ont réussi à intégrer et institutionnaliser ces modèles dans leurs pratiques, tandis que d'autres ont mis en place des processus pour ouvrir un dialogue intergénérationnel avec les parents, les tuteurs et les membres de la communauté afin de renforcer leur travail avec les enfants et les jeunes. Il existe donc une immense richesse de connaissances et d'expertise inexploitées au sein du réseau ECPAT. Cela représente une opportunité pour que nous nous soutenions mutuellement et que ceux ayant plus d'expérience guident et mentorent ceux qui en ont moins et qui rencontrent des difficultés.

Connecter les membres d'ECPAT et d'autres acteurs de la protection de l'enfance pour renforcer les capacités et enrichir les opportunités d'engagement significatif des enfants

Les connaissances basées sur la pratique qui existent au sein du réseau sont considérables. Cependant, nous avons également constaté que plusieurs membres d'ECPAT et d'autres acteurs du secteur de la protection de l'enfance estiment qu'il leur manque des compétences, des formations ou une expertise suffisante pour faciliter en toute sécurité le travail participatif, en particulier avec les jeunes survivants. Lors de nos discussions, des préoccupations ont été exprimées quant aux dangers et aux risques liés au fait que des professionnels, sans les compétences

et capacités requises, tentent d'impliquer les enfants et les jeunes, notamment les jeunes survivants, dans des discussions sur des sujets difficiles comme les abus et l'exploitation. Il a été reconnu que ce type de travail exigeait un ensemble de compétences spécifiques et de sensibilités, ainsi que des procédures de protection solides.

En reconnaissant l'expertise existante au sein du réseau ECPAT, nous mettrons davantage l'accent sur la mise en relation de nos membres et sur l'initiation et la facilitation d'opportunités d'apprentissage liées à la participation des enfants et des jeunes, y compris des jeunes survivants, aux niveaux régional et international. Nous chercherons à remettre en question et à éliminer les biais de genre dans le travail de participation des enfants, et nous redoublerons d'efforts pour documenter et diffuser ces apprentissages afin d'enrichir nos connaissances organisationnelles et de les intégrer dans nos futures activités.

Nous comprenons également que ce travail n'est pas nécessairement adapté à tous nos membres, en particulier pour ceux qui travaillent avec des enfants et des jeunes ayant été victimes d'abus et d'exploitation sexuelle. Cependant, notre enquête a clairement montré que les membres avaient une forte volonté d'accéder à des formations sur la participation des enfants et des jeunes, et plus particulièrement sur l'engagement des jeunes survivants avec une approche sensible au genre. Nos membres ont également exprimé le besoin d'accéder à un soutien technique et d'identifier des « champions de la participation » au sein du réseau.

Les opportunités de formation sont essentielles, mais nous savons que dans ce travail, des dilemmes pratiques et éthiques émergent souvent et ne sont pas couverts par les formations standard ou les guides méthodologiques existants. Conscients des défis pratiques et logistiques rencontrés par nos membres pour organiser et faciliter la participation des enfants et des jeunes, nous développerons un programme initial de webinaires interactifs, basé sur les résultats de notre enquête et de nos entretiens. Ce programme d'apprentissage sera enrichi

en collaboration avec les participants à ces sessions initiales. Dans le cadre de cette initiative, nous explorerons également la mise en place d'opportunités d'apprentissage entre pairs pour les collègues du réseau qui souhaitent partager et échanger leurs pratiques autour de la participation des enfants et des jeunes.

L'objectif de ces engagements et actions est d'explorer différentes manières de renforcer, intégrer et pérenniser les processus et mécanismes participatifs, de sorte qu'ils ne dépendent pas exclusivement de projets spécifiques, mais qu'ils deviennent une partie intégrante du travail quotidien du Secrétariat. En explorant ces différentes questions et en testant de nouvelles initiatives, nous espérons développer de nouveaux modèles et outils qui soutiendront les membres d'ECPAT dans leur travail.

Explorer les opportunités et partenariats pour connecter les jeunes activistes engagés sur cette question

De nombreux enfants et jeunes impliqués dans le processus de consultation ont exprimé leur souhait de pouvoir se connecter avec d'autres enfants et jeunes qui sont engagés aux côtés des organisations membres d'ECPAT et qui plaident pour le changement.

We recognise that this may be a complex task and involve overcoming various barriers. We will therefore commit to taking the time to explore with others who have been successful at facilitating such connections, the feasibility of, and resourcing that may be required, to enable us to facilitate safe and meaningful connections between peers, through gender-sensitive, trauma-informed and inclusive approaches.

Nous reconnaissons que cette tâche peut être complexe et nécessiter de surmonter divers obstacles. Nous nous engageons donc à prendre le temps d'explorer, avec d'autres acteurs ayant réussi à faciliter de telles connexions, la faisabilité et les ressources nécessaires pour permettre la mise en relation des jeunes entre eux, en garantissant

des interactions sûres et significatives grâce à des approches sensibles au genre, tenant compte des traumatismes et inclusives.

Nous reconnaissons également que les jeunes les plus actifs pourraient bénéficier d'opportunités d'apprentissage auprès des membres du Secrétariat ayant une expérience du plaidoyer au niveau mondial. Les compétences au sein du Secrétariat peuvent être précieuses pour les jeunes qui dirigent leurs propres projets et qui défendent les droits des enfants et des jeunes au niveau local et national. Nous réfléchissons donc à ce que nous pouvons offrir à ces jeunes afin que notre travail repose sur des principes de réciprocité et de mutualité. Dans cette optique, nous chercherons des opportunités et des financements pour piloter des programmes de mentorat pour les jeunes « acteurs du changement » liés aux membres d'ECPAT.

Pour atteindre cet objectif, le Secrétariat d'ECPAT donnera la priorité aux actions suivantes :

- » Multiplier les espaces et opportunités permettant aux enfants et aux jeunes travaillant avec nos membres d'informer notre travail et de proposer des idées et des priorités pour orienter nos nouvelles stratégies de recherche, de plaidoyer et de campagne.
- » Faciliter les opportunités d'échange de connaissances, de réflexion, d'apprentissage entre pairs et de soutien technique afin de renforcer les pratiques participatives.
- » Plaider et fournir des orientations lorsque cela est possible pour renforcer les capacités des acteurs travaillant aux niveaux local, national, régional et international, afin d'améliorer les processus, systèmes et structures permettant une participation significative des enfants et des jeunes sur les questions liées à l'exploitation sexuelle des enfants.
- » Faciliter les opportunités d'échange de connaissances, de réflexion, d'apprentissage entre pairs et de soutien technique afin de renforcer les pratiques participatives.
- » Explorer des partenariats techniques et financiers pour faciliter la mise en place de programmes de mentorat pour les jeunes « acteurs du changement ».
- » Développer et promouvoir des outils et des directives afin de renforcer les capacités des professionnels des secteurs social, sanitaire, de l'application de la loi et du judiciaire à écouter et inclure les jeunes survivants dans les décisions concernant leurs propres besoins, leur prise en charge et leur accompagnement. Une attention particulière sera accordée à la réduction des biais de genre dans les processus et activités de participation des enfants, ainsi qu'à l'amélioration et l'intégration des structures et initiatives locales existantes.



PLAIDER POUR LE CHANGEMENT :

Mobiliser et plaider en faveur d'un engagement plus large pour la participation des enfants et des jeunes, y compris des jeunes survivants, dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants.

La participation des enfants et des jeunes ne se limite pas à leur donner la parole et à créer des espaces pour les entendre ; il s'agit aussi d'avoir un auditoire et de créer de véritables opportunités d'influencer cet auditoire. ECPAT International et ses membres peuvent créer des espaces permettant aux enfants et aux jeunes de s'exprimer, et nous constituons nous-mêmes une audience clé à influencer. Cependant, pour provoquer de réels changements dans les systèmes, structures et sociétés dans lesquels évoluent les enfants et les jeunes, nous devons aussi nous assurer que d'autres acteurs sont prêts à écouter et à agir en réponse aux voix individuelles et collectives des enfants et des jeunes. Comme mentionné précédemment, l'un des principaux obstacles auxquels font face nos membres d'ECPAT concerne les normes de genre et les biais, ainsi que les normes sociales et les attitudes des adultes qui minimisent ou ignorent les opinions et les capacités des enfants et des jeunes. C'est pourquoi il est essentiel de plaider en faveur de plus d'opportunités et d'une meilleure prise en compte des enfants et des jeunes dans les décisions concernant la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants.

Les voix et perspectives des enfants et des jeunes doivent être entendues à tous les niveaux : au sein des familles et des communautés, ainsi que dans les espaces locaux, nationaux et internationaux. Cela implique de plaider en faveur d'un engagement significatif des enfants auprès de divers acteurs : gouvernements, institutions intergouvernementales, secteur privé, société civile et grand public.

Impliquer les enfants et les jeunes dans l'élaboration des agendas

Nous reconnaissons l'importance, ainsi que le besoin exprimé par les enfants, les jeunes et les membres d'ECPAT, de mettre en place des mécanismes permettant aux enfants et aux jeunes engagés aux côtés des membres d'ECPAT de partager leurs préoccupations, priorités et idées avec le Secrétariat. Nous pensons que cela ne doit pas être limité à un projet spécifique ni être confié uniquement à un petit comité de jeunes conseillers. **Le Secrétariat mettra donc en place un nouveau mécanisme annuel (ou biennal) permettant aux enfants et aux jeunes de faire entendre leurs opinions et perspectives et d'interagir avec le Secrétariat afin de contribuer à l'élaboration de l'agenda.**

En écoutant les enfants et les jeunes ayant participé au processus de consultation, il est apparu clairement que ces opportunités doivent être ludiques et engageantes. Un groupe a souligné que les adultes doivent mieux travailler avec les jeunes pour comprendre comment ils souhaitent s'engager. Lors des consultations, les enfants et les jeunes ont mentionné l'importance des sports, des jeux et des opportunités accrues d'engagement en ligne. Ils ont insisté sur le fait que les activités de participation doivent être efficaces, simples, concrètes, pertinentes, adaptées aux enfants et surtout amusantes. Nous prendrons donc en compte ces recommandations dans le développement de ces nouveaux mécanismes d'engagement.

Générer des preuves et promouvoir la compréhension de l'importance et des bénéfices de la participation des enfants et des jeunes

En écoutant les enfants et les jeunes ayant participé au processus de consultation sur la stratégie, il est apparu clairement que les adultes, qu'ils soient parents, tuteurs ou responsables en position d'autorité, peuvent être à la fois un obstacle et un facilitateur du droit des enfants à participer. Les enfants et les jeunes ont reconnu que l'autorisation des parents était souvent nécessaire et qu'elle pouvait être refusée pour différentes raisons, comme des préoccupations concernant leur sécurité ou la croyance selon laquelle ils devraient se concentrer uniquement sur leur éducation. Il est également probable que les perceptions liées aux rôles de genre influencent cette dynamique.

Les enfants et les jeunes ont partagé que les adultes ne reconnaissent souvent pas la valeur de leurs opinions. Certains ont mentionné qu'ils avaient besoin d'encouragements de la part des adultes et que cela jouait un rôle clé dans leur motivation à s'exprimer et à s'engager. Il est donc essentiel que les adultes, les communautés et les détenteurs d'obligations soient impliqués dans ces discussions. Les enfants et les jeunes sont titulaires de droits et font partie intégrante du tissu social des communautés. Il est donc nécessaire que tout le monde comprenne les raisons et les bénéfices de leur participation, notamment sur ces questions sensibles, afin que les adultes en position de pouvoir puissent soutenir, encourager et valoriser leur voix. Cela signifie que pour renforcer la participation des enfants et des jeunes, nous veillerons à communiquer, engager et collaborer avec divers acteurs qui constituent l'environnement protecteur de l'enfant, notamment les familles, les communautés, les décideurs, les prestataires de services et les acteurs du secteur privé.

Plaider pour que les adultes en position de pouvoir écoutent et accordent l'importance nécessaire aux besoins et perspectives des enfants et des jeunes, y compris des jeunes survivants

Plaider pour que la voix des enfants soit entendue implique également de prendre du recul et de reconnaître qu'en plus des opportunités de participation collective, il est essentiel de reconnaître et défendre la participation des enfants au quotidien.

Nos recherches menées au fil des années ont montré que les enfants et les jeunes ayant subi une exploitation sexuelle sont souvent réduits au silence et ne se voient pas offrir la possibilité de s'exprimer et d'influencer les décisions concernant leur propre prise en charge après les abus. Une partie de notre stratégie de plaidoyer consiste donc à exiger que les professionnels travaillant directement avec les enfants et les jeunes, en particulier avec les survivants, les écoutent et accordent l'importance nécessaire à leurs besoins, préférences et opinions dans les décisions qui les concernent.

S'appuyer sur les données probantes générées avec les enfants et les jeunes survivants pour orienter notre plaidoyer

Nous savons également que des bases factuelles solides sont essentielles au plaidoyer. Ainsi, si nous souhaitons inciter d'autres acteurs à renforcer leurs mécanismes et processus de participation, nous devons nous-mêmes produire des preuves démontrant la valeur et les bénéfices de la participation des enfants et des jeunes. Cela passe notamment par la reconnaissance et la valorisation des preuves issues de recherches académiques rigoureuses, mais aussi par la prise en compte et la mise en avant des connaissances issues des pratiques de terrain, collectées et documentées par les professionnels, les enfants et les jeunes eux-mêmes.

Compte tenu de la mission et du mandat du Secrétariat d'ECPAT, nous ciblons et influençons principalement les décideurs

politiques, les acteurs du secteur privé, les organisations et plateformes régionales et internationales. Nous utiliserons donc les connaissances, les données probantes et les expériences de terrain pour inciter ces acteurs à intégrer la participation sûre et significative des enfants dans leurs systèmes et processus de manière structurelle et durable.

Ces actions nous permettront de créer un environnement qui valorise les contributions et les idées des enfants et des jeunes. Par ailleurs, nous nous engageons à aller à leur rencontre selon leurs propres conditions, en interagissant avec eux dans les espaces qu'ils créent eux-mêmes, notamment en ligne et via les réseaux sociaux.

Pour atteindre cet objectif, le Secrétariat d'ECPAT donnera la priorité aux actions suivantes :

- » S'appuyer sur l'expertise, les compétences et les connaissances du Secrétariat et des membres d'ECPAT pour soutenir les jeunes activistes et renforcer leurs capacités afin de les aider dans leur engagement et leurs efforts de plaidoyer contre l'exploitation sexuelle des enfants.
- » Partager nos expériences, nos compétences et notre influence pour enrichir les connaissances et les compétences des enfants et des jeunes, afin qu'ils puissent mener leurs propres initiatives et actions de plaidoyer.
- » Influencer les donateurs afin qu'ils soutiennent le développement et le renforcement de processus et mécanismes participatifs durables, plutôt que des projets ponctuels de participation.
- » Plaider en faveur de la création et du maintien de structures et de mécanismes permettant une participation significative des enfants, en ciblant le secteur privé, les institutions régionales et mondiales ainsi que les gouvernements.
- » Démontrer la valeur et l'impact des approches participatives dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants, grâce à la recherche et à l'évaluation, afin d'influencer les bailleurs de fonds et autres parties prenantes pour qu'ils allouent davantage de ressources à ces initiatives.
- » Encourager les donateurs et les parties prenantes à créer des conditions plus favorables à la participation des enfants et des jeunes, en allongeant les délais de financement et en développant des modèles plus durables de participation.
- » Plaider pour la mise en œuvre de politiques et de cadres juridiques et pratiques garantissant le droit des enfants et des jeunes à s'exprimer et à être entendus dans toutes les décisions et procédures liées à l'exploitation et aux abus sexuels des enfants.
- » Mesurer, avec les enfants, les évolutions montrant comment leurs opinions contribuent à des changements positifs dans l'élaboration des politiques et des pratiques, afin de remettre en question la domination des adultes sur les enfants.



TESTER, APPRENDRE ET PARTAGER :

Expérimenter et tester des modèles d'engagement transformateurs avec les enfants, y compris les jeunes survivants, apprendre des enfants et avec eux, et partager nos apprentissages à travers les différents secteurs afin de lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants

Piloter et tester de nouvelles approches

En tant qu'organisation, notre mandat est de mettre fin à l'exploitation sexuelle des enfants. Nous nous engageons à expérimenter des approches et des pratiques innovantes qui nous permettront de transformer la manière dont nous engageons le dialogue avec les enfants, y compris les jeunes survivants, ainsi que la façon dont l'exploitation sexuelle des enfants est prévenue et combattue.

Une partie de ce mandat nous oblige à révéler et remettre en question les systèmes et structures que nos sociétés ont créés et qui permettent presque d'ignorer les voix des enfants et des jeunes, tout en discriminant, stigmatisant et réduisant au silence les jeunes survivants d'abus et d'exploitation sexuelle. Si nous voulons réellement mettre fin à l'exploitation sexuelle des enfants, nous devons :

- » Confronter les déséquilibres de pouvoir et remettre en question « l'adultisme ;
- » Transformer les stéréotypes sur les enfants, leur capacité d'agir et leurs compétences, et développer des programmes de participation des enfants qui reconnaissent les filles et les garçons comme des acteurs sociaux égaux et actifs ;
- » Lutter contre la stigmatisation et la discrimination à l'égard des survivants ;
- » Mettre un terme au silence imposé aux enfants et aux jeunes ; et
- » Remettre en question les normes de genre et les normes sociales qui alimentent l'exploitation sexuelle des enfants.

Tous ces éléments participent et entretiennent un cycle d'indifférence envers les victimes et survivants, tout en garantissant l'impunité des auteurs. ECPAT travaillera avec ses membres pour tester et mettre en œuvre des approches visant à contester les causes structurelles de l'oppression, dans différents contextes, y compris en ligne, et pour tous les genres.

Nous évaluerons et analyserons ces changements et documenterons les apprentissages afin d'orienter les futures évolutions stratégiques, au sein de notre réseau et dans d'autres secteurs.

Consacrer du temps et des ressources au développement de modèles de participation plus inclusifs pour les groupes d'enfants susceptibles de rencontrer des obstacles supplémentaires

Lors des consultations avec les enfants et les jeunes, ils ont attiré l'attention sur la nécessité d'écouter et d'impliquer TOUS les enfants. Ils ont également souligné que certains groupes d'enfants, notamment les enfants des rues, les survivants d'abus, les enfants issus de familles en situation de pauvreté, les enfants en mouvement, les enfants en situation de handicap et les enfants issus de groupes autochtones, peuvent nécessiter un soutien supplémentaire pour participer.

Les résultats de l'enquête et des entretiens ont révélé des défis spécifiques auxquels nos membres ont été confrontés en travaillant avec certains groupes d'enfants et de jeunes. Un engagement significatif avec des enfants confrontés à divers obstacles supplémentaires à la participation nécessite des méthodologies adaptées, le

développement de compétences flexibles et, parfois, des ressources supplémentaires pour surmonter ces barrières. Nous explorerons le pilotage de projets visant à impliquer de manière significative les enfants et les jeunes encore plus exclus des espaces participatifs et des processus de prise de décision.

L'objectif de toutes ces nouvelles initiatives est de créer davantage d'opportunités non seulement pour écouter et impliquer les enfants et les jeunes afin d'orienter l'agenda d'ECPAT à l'avenir, mais aussi pour soutenir les jeunes activistes dans le lancement ou le renforcement de leurs propres initiatives dirigées par des enfants et des jeunes pour lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants, et tirer des enseignements de ces processus.

Nous méritons tous d'être entendus, mais il existe aussi d'autres groupes d'enfants et d'adolescents qui n'ont pas l'opportunité de l'être.

Consultation des enfants, ECPAT



Participation à des événements - il est préférable qu'un enfant soit présent, car il est plus facile de parler à ses pairs.

Consultation des enfants, ECPAT



Développer des partenariats techniques et financiers pour soutenir et promouvoir les solutions proposées par les enfants

Lors des consultations avec les enfants et les jeunes, certains groupes d'enfants ont exprimé leur souhait de bénéficier de plus de formation et de soutien afin de mener leurs propres actions de sensibilisation, d'éducation et d'intervention contre l'exploitation sexuelle des enfants, auprès de leurs pairs et au sein de leurs communautés.

En échangeant avec nos membres, nous avons constaté que différents modèles de participation des enfants et des jeunes existent au sein du réseau. Les membres collaborent avec des enfants et des jeunes qui participent à différents niveaux, en tant que participants, représentants, facilitateurs et leaders.

Pour atteindre cet objectif, le Secrétariat d'ECPAT donnera la priorité aux actions suivantes :

- » Encourager et soutenir la création d'espaces où les enfants et les jeunes peuvent co-créeer des idées pour lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants et faciliter leur engagement.
- » S'appuyer sur l'expérience, les compétences et les connaissances du Secrétariat pour accompagner les jeunes activistes et les aider à renforcer leurs capacités et compétences afin de soutenir leurs propres initiatives et actions de plaidoyer contre l'exploitation sexuelle des enfants.
- » Piloter des projets permettant à l'organisation d'apprendre à être plus inclusive en intégrant le genre, les différentes identités des enfants et des jeunes, et en adaptant les processus et méthodologies pour les groupes souvent exclus en raison d'obstacles supplémentaires, comme les enfants en situation de handicap.



328/1 Phaya Thai Road,
Ratchathewi, Bangkok,
10400, Thaïlande

Téléphone : +662 215 3388

Courriel : info@ecpat.org

Site web : www.ecpat.org

Pour plus d'informations :

